



Informations complémentaires

! \ RAPPEL aux parents et responsables légaux :

- ✓ les traitements lors du séjour ne peuvent être donnés que sur ordonnance de moins de trois mois. Sont concernés : les produits avec substance médicamenteuse, l'homéopathie, les huiles essentielles, la ventoline, la pilule contraceptive... ;
- ✓ les aérosols sont interdits sur site. Ne sont acceptés que les crèmes solaires et les déodorants ;
- ✓ l'hébergement se fait sous tente ;
- ✓ en raison de la situation sanitaire actuelle et le flou concernant la continuité du Pass sanitaire durant l'été 2022, celui-ci pourra être demandé par le CPA Lathus aux enfants de plus de 12 ans effectuant un séjour ;
- ✓ le CPA Lathus ne fournit pas les masques des enfants. Vous devez mettre dans la valise une dizaine de masques (à raison de 2 par jour) qu'ils porteront lors de potentiels transports et dans les salles closes ;
- ✓ pour les enfants atteints d'énurésie des couches doivent être mises dans la valise (en fonction du nombre de nuits passées au CPA Lathus).

Merci de compléter, si besoin, les informations suivantes :

Alimentation

Allergie alimentaire :

Régime alimentaire :

Pour raison religieuse : Oui Non

Comportement de l'enfant et situation familiale

Problème de comportement, trouble du comportement, trouble psychique... (ex. Suivi par un psychologue, hyperactivité, hypersensibilité, dyslexie, dyspraxie, dysphasie...) :

Camps d'été 2022 au CPA Lathus

Situation familiale de l'enfant (Séparation et/ou vie familiale difficile, parent(s) avec interdiction d'entrer en contact...) :

L'enfant est-il fumeur : Oui Non

J'autorise mon enfant à fumer lors de son séjour au CPA Lathus : Oui Non

Autorisation de sortie

Je ne peux pas venir chercher mon enfant, , à la fin de son séjour du

au .

J'autorise à venir le chercher à ma place.

Signature :